

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LES GAINS DES SALARIÉS EN OCTOBRE 1996 DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE 10 SALARIÉS ET PLUS

- En octobre 1996, le gain brut moyen d'un salarié s'élève à 11 860 F par mois, contre 11 510 F en octobre 1995, pour un travail à temps complet, primes non mensuelles exclues. Il est de 11 570 F dans l'industrie (y compris la construction) et de 12 100 F dans le tertiaire.
- En moyenne un ouvrier gagne 8 920 F, un employé 7 % de plus, un technicien-agent de maîtrise 50 % de plus et un cadre 22 700 F. Les hommes gagnent encore 22 % de plus que les femmes, mais l'écart continue de se réduire.
- Pour l'ensemble des salariés, la part des primes mensuelles (6,6 % du gain brut) diminue légèrement par rapport à octobre 1995.
- Les écarts de rémunération entre sexes se réduisent légèrement
- En octobre 1996, la rémunération d'un homme pour un travail à temps plein, est en moyenne de 22,2% supérieure à celle d'une femme (tableau 1).
- Cet écart traduit non seulement celui des rémunérations individuelles à poste de travail comparable, mais surtout des différences entre les emplois occupés par chacun des deux sexes (catégorie socio-professionnelle, secteur d'activité, taille de l'établissement,...).
- Ces écarts de gains moyens se réduisent progressivement en raison de la présence accrue des femmes dans les postes de travail plus qualifiés et mieux rémunérés. La différence de rémunération entre hommes et femmes était ainsi de 26,1 % en avril 1994. Après une stabilisation autour de 23,5% en 1995, elle a de nouveau diminué pour atteindre 22,3 % en octobre dernier (graphique 1).
- Les disparités de rémunération entre sexes se retrouvent au sein de chaque grande catégorie professionnelle, mais de façon plus ou moins importante selon la part qu'y occupent les femmes. Ainsi chez les cadres, catégorie majoritairement masculine, et chez les ouvriers, où la main-d'oeuvre féminine est peu qualifiée, les hommes gagnent en moyenne respectivement 24 % et 21,8 % de plus que leurs collègues de sexe féminin. En revanche, les écarts moyens de



rémunération sont moindres chez les techniciens-agents de maîtrise (10,8 %) et surtout chez les employés (6,8 %), catégorie la plus féminisée.

Les disparités entre catégories socio-professionnelles restent stables

Les cadres gagnent en moyenne 2,5 fois plus que les ouvriers, les techniciens-agents de maîtrise 1,5 fois et les employés 1,1 fois. Ces écarts relatifs sont identiques à ceux d'octobre 1995 et d'avril 1996.

Les secteurs les plus rémunérateurs diffèrent selon la catégorie professionnelle du salarié

Les disparités salariales entre secteurs d'activité évoluent peu. L'habillement, cuir, chaussure demeure l'un des secteurs offrant les rémunérations les plus faibles à l'ensemble de leurs salariés (8 200 F). L'écart de gain est du simple au double entre ce secteur à main-d'œuvre peu qualifiée et ceux dont les salariés sont plus qualifiés, comme la recherche et développement ou le conseil et assistance. C'est aussi dans le secteur de l'habillement, du cuir et de la chaussure que les écarts de rémunération sont parmi les plus importants : un cadre y perçoit en moyenne 3,8 fois la rémunération d'un ouvrier.

Les gains mensuels moyens les plus élevés (15 000 F et plus) se rencontrent, toutes catégories professionnelles confondues, outre dans les services aux entreprises évoqués ci-dessus, dans le secteur de la production de combustibles et de carburants, ainsi que dans la construction navale, aéronautique et ferroviaire (tableau 4).

Cependant, les secteurs les plus rémunérateurs ne sont pas les mêmes pour toutes les catégories de salariés. Dans l'industrie, c'est le

Tableau 1
Gain moyen mensuel brut, primes mensuelles comprises, par catégorie professionnelle et par sexe en octobre 1996

En francs

Catégorie professionnelle	Hommes	Femmes	Ensemble
Ouvriers	9 290	7 630	8 920
Employés	9 900	9 270	9 570
Agents de maîtrise, techniciens, dessinateurs	13 350	12 050	13 030
Cadres	23 690	19 110	22 690
Ensemble	12 650	10 350	11 860

Source : MTAS-DARES, enquête ACEMO «Gains des salariés».

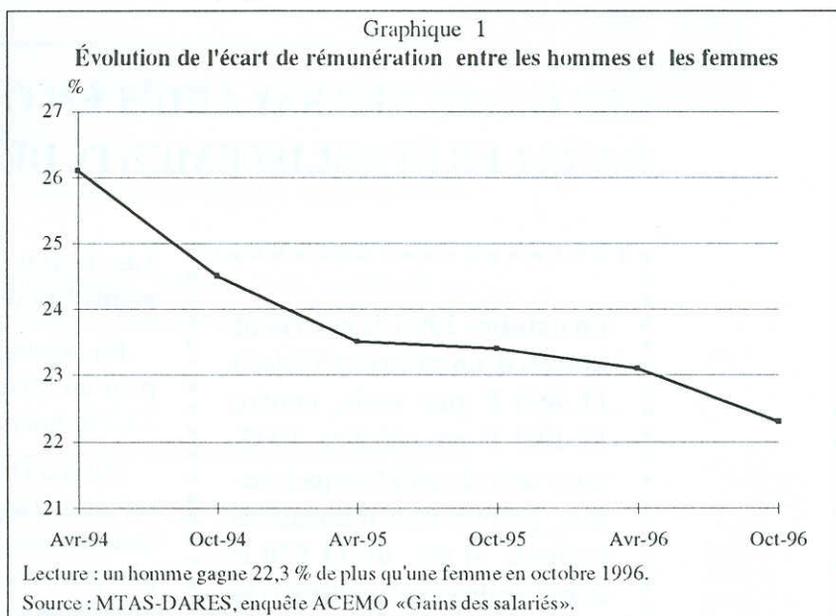


Tableau 2
Gain moyen mensuel brut par catégorie professionnelle et par taille d'établissement, en octobre 1996

En francs

Catégorie professionnelle	Établissements employant			
	de 10 à 49 salariés	de 50 à 199 salariés	de 200 à 499 salariés	500 salariés et plus
Ouvriers	8 600	8 560	9 120	10 220
Employés	9 270	9 290	9 610	10 815
Agents de maîtrise	12 280	12 690	13 420	13 900
Cadres	21 990	22 990	23 320	22 985
Ensemble	11 210	11 390	12 110	13 595

Source : MTAS-DARES, enquête ACEMO «Gains des salariés».

AVERTISSEMENT

L'échantillon de l'enquête ACEMO a été modifié au 1^{er} janvier 1996. Afin d'alléger la charge des entreprises, les établissements de 10 à 49 salariés sont dorénavant interrogés avec un taux de sondage d'un huitième (contre un quart précédemment) et renouvelés pour partie tous les semestres. Bien que les résultats soient redressés avec une méthode constante, la comparaison avec les enquêtes précédentes est donc à réaliser avec précaution.

Les résultats de cette enquête sont issus de l'exploitation de 23 900 questionnaires.

Les résultats de l'enquête sur les gains des salariés en octobre 1995 sont parus dans *Premières Informations*, n° 520 du 19 avril 1996. Des informations plus détaillées sur les gains dans les établissements de 10 salariés et plus paraissent dans le *Bulletin mensuel des statistiques du travail*.

